



# plus forts ENSEMBLE

JOURNAL DES SYNDIQUÉS DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT  
NUMÉRO 51 - MARS 2020

## 29E CONGRES

30 MARS 2020

3 AVRIL 2020

GRUISSAN

BREXIT



BAISSE DU LIVRET A



ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES



FISCALITÉ ENVIRONNEMENTALE



# Editorial

## ENSEMBLE POUR UN AVENIR PLUS JUSTE

Tel est le slogan du 29ème congrès de la fédération des finances CGT qui se tiendra du 30 mars au 03 avril à Gruissan et dont vous pouvez retrouver une présentation en pages centrales de ce journal.

Loin d'être un gadget superflu où des militants iraient se réunir pour refaire le monde joyeusement entre camarades de la CGT, le congrès est un moment intense et extrêmement important dans la vie démocratique du syndicat auquel vous êtes adhérents.

Ceci est d'autant plus crucial dans la période de mobilisation sociale que nous traversons et de bouleversement des quotidiens de travail des salariés des finances.

C'est pourquoi il est extrêmement important que chaque syndiqué s'implique à sa façon et à son niveau dans les travaux de notre congrès. Au sortir de cette semaine de travail, nous devrons repartir avec une feuille de route capable de relever les nombreux défis des mois à venir.



Rendre la société plus juste socialement et plus respectueuse de l'environnement en ouvrant des pistes concrètes afin de réorienter les richesses produites pour satisfaire les besoins de l'ensemble de la population plutôt que la voracité insatiable d'une poignée de rentiers.

Améliorer concrètement le quotidien de travail des salariés des finances, augmenter les salaires, reconnaître les qualifications, gagner l'égalité entre les femmes et les hommes, renforcer notre sécurité sociale, développer les politiques sociales en faveur du logement, de la restauration, de l'accès aux loisirs...

Transformer nos outils syndicaux pour

accroître le rayonnement de la CGT et la rendre encore plus efficace pour permettre les transformations sociales que nous revendiquons.

Surtout ne soyez pas spectateurs ! Soyez acteurs des débats qui feront les orientations de notre organisation syndicale ! Engagez vous en tant que militant ou faites simplement part de vos réflexions, vos attentes, vos aspirations à vos représentants syndicaux.

Être un syndiqué ce n'est pas être un assuré qui verse une cotisation en espérant ne pas avoir de sinistre. Être syndiqué c'est au contraire être acteur de notre destinée collective.

## SOMMAIRE :

03 • Brexit : accord signé, douaniers restructurés !

04 • Livret A : nouvelle attaque de l'épargne populaire

05 • VO impôts

06 • Zéro cash

07 • Congrès fédéral : ensemble pour un avenir plus juste

11 • Egalité femmes - hommes : au travail et dans la ville

12 • Fiscalité environnementale : un outil de transition écologique

14 • Fin des CHSCT : quel avenir pour la santé au travail ?

15 • Le logement social en France.



## MENTIONS LÉGALES :

Directeur de la publication :  
Alexandre DERIGNY

Imprimé par : RIVET Presse édition  
24 Rue Claude Henri Gorceix  
87000 LIMOGES  
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 1019 S 07210  
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •  
263, rue de Paris • Case 540 •  
93514 MONTREUIL CEDEX  
Tél : 01 55 82 76 66  
Fax : 01 55 82 76 69  
Courriel : contact@cgtfinances.fr  
Internet : www.cgtfinances.fr

Prix : 0.50 €

# Brexit : accord signé, douaniers restructurés !

**Depuis 2018, les annonces et communications gouvernementales autour du Brexit se sont multipliées : répétitions générales, communiqués ministériels rassurants, recrutements spécifiques de 700 douaniers... le discours officiel était bien rôdé, mais la réalité est bien plus complexe.**

**S**ur les recrutements annoncés tout d'abord, ils ont été, dès les débuts, clairement sous-évalués : oubli des impacts du Brexit sur des nombreuses zones hors Dunkerque et Calais. Aéroport de Beauvais (où il n'existe pas de brigade douanière), secteur de Bordeaux, Périgueux, Bergerac, Marne-la-vallée, ou encore Dieppe (où il existe pourtant une liaison transmanche), la liste est longue. Et puis, les recrutements sont répartis sur plusieurs années: en 2018, 250 recrutements non spécifiquement fléchés Brexit, 350 en 2019, et les 100 derniers sont aujourd'hui en suspens !

Mais tout s'est précipité (et compliqué), en ce début d'année 2020 avec la signature de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE le 24 janvier (avec une entrée en vigueur le 31 janvier 2020 à minuit). Et même si l'administration de la Douane indique sur son site « Le 1er février 2020, rien ne change. », les bouleversements sont considérables pour de nombreux collègues de la Douane.

En quelques jours, 68 collègues affectés à Calais et Dunkerque (44 stagiaires recrutés en 2019, et 24 mutés au 1er septembre dernier) ont été informés de leur mobilité pour une autre région (en Hauts de France et Ile de France). Avec dans un premier temps, une méthode inacceptable : quelques jours pour trouver une nouvelle affectation, moins d'un mois pour s'affranchir des règles immobilières en déposant un préavis ou pire

vendre son bien immobilier, moins d'un mois pour trouver un logement en IDF, aucun examen de la situation personnelle et familiale, et que dire d'un Directeur local qui dit aux agents « si vous n'êtes pas contents vous n'avez qu'à démissionner » ?

On a déjà connu meilleur accueil dans l'administration pour de jeunes collègues !!

Il aura fallu de multiples interventions des représentants syndicaux en CHS, en Comité Technique de Réseau, même le dépôt d'un droit d'alerte, pour retrouver plus de sérénité dans le traitement de cette situation, certes exceptionnelle, mais prévisible : au final, l'administration desserre le calendrier, met en place une « CAP » spécifique (avec un examen

au cas par cas, en présence des représentants de personnels), ouvre d'avantage de postes dans les Hauts-de-France et accompagne financièrement les collègues mutés.

La CGT restera vigilante et exigeante sur les droits et garanties des collègues d'autant plus dans un contexte de mise en place des lignes directrices de gestion, et où ce type de situation pourrait se reproduire.

Cet épisode du feuilleton Brexit démontre une chose : l'administration est beaucoup plus prompte à s'adapter aux fermetures de services pour accompagner la mondialisation libérale et les restructurations, que pour rouvrir des services afin de répondre aux besoins de la population.



# Livret A : nouvelle attaque de l'épargne populaire

**Comment ne pas faire le lien entre un projet de réforme des retraites qui se dirige vers la capitalisation et l'annonce de la baisse du taux du livret A et par là même du LDDS (Livret de développement durable et solidaire), et du LEP (Livret d'Épargne Populaire).**

Les banques ont toujours l'oreille attentive de Bercy et vont pouvoir continuer à inciter les épargnants à se diriger vers des produits d'assurance et d'épargne retraite plus risqués. Le logement social, un bel alibi. Bruno LEMAIRE a fait vibrer la carte sensible en tentant d'expliquer que cette mesure allait bénéficier au logement social. S'il est vrai que la baisse du taux du livret a une incidence sur le taux des prêts octroyés aux offices d'HLM, cela compensera à peine la baisse récente des APL, qui a obligé les bailleurs sociaux à baisser leurs loyers. Alors de là à annoncer la création de 17000 logements supplémentaires cela reste à démontrer.

Un coût d'1 milliard d'euros pour les épargnants populaires. Les grands gagnants : les banques privées et Bercy.

## 500 MILLIONS POUR LES BANQUES

En 2009, les banques obtiennent de toutes distribuer le livret A et de conserver 40% de l'épargne sans réelle obligation d'intérêt général soit 182 milliards d'€. La baisse du taux des livrets va donc rapporter 500 millions aux banques. La tarification des services bancaires ne baissera pas pour autant les banques préférant rémunérer leurs actionnaires.

## 500 MILLIONS POUR BERCY

Les 60% de l'épargne sur livrets (environ 260 milliards d'€) sont centralisés à la caisse des dépôts et de consignation. Les fonds ainsi collectés permettent d'une part de prêter aux bailleurs sociaux pour la construction HLM et de placer une

partie de l'épargne. Les produits ainsi constitués sont prélevés par l'état en contrepartie de la garantie de l'épargne populaire pour les déposants. Cela représente entre 500 millions et 1 milliard d'€ pour le budget de l'état.

## LE LIVRET A TOUJOURS PLUS EN DANGER

Ces mesures successives n'ont qu'un but pour les banques. En finir avec l'épargne populaire garantie et le rôle historique du livret A de financement du logement social.

**La CGT revendique un taux du livret A au niveau de l'inflation et une centralisation à 100% à la caisse des dépôts et de consignation pour financer le logement social et les investissements d'utilité sociale et écologique.**



6 € au lieu  
de 6,50 €



**[nvoboutique.fr](http://nvoboutique.fr)**

## Bon de commande VO Impôts 2020

(Écrire en lettres capitales, merci)

Code article 03200123 / Prix unitaire : 6 €

Nb. ex.  x 6 € =  €

Ci-joint :

Chèque n°

Banque

À l'ordre de *La Vie Ouvrière*

Les inventus ne sont pas repris

VOTRE FÉDÉRATION OU BRANCHE

SYNDICAT/SOCIÉTÉ  À préciser si nécessaire à l'expédition

Mme  M.

VOTRE UD

NOM\*

PRÉNOM\*

N°\*  RUE\*

CODE POSTAL\*  VILLE\*

TÉL. FIXE\*

TÉL. PORTABLE\*

COURRIEL\*

FACTURE OUI  NON

\* Champs obligatoires

code origine : MAG



ADRESSEZ VOTRE COMMANDE À : *La Vie Ouvrière* - Case 600

# Zéro cash

**Le 12 février 2020, les échos publiaient un article sur le progressif recul de l'usage des espèces et le rôle de la Banque de France dans ce processus. Car si le discours sur la disparition du « cash » est omniprésent depuis des décennies, les choses s'accélèrent aujourd'hui considérablement. Ceci est en partie dû aux évolutions des habitudes de paiement, mais aussi à des décisions tant de la part du monde politique que bancaire.**

**A**insi, le gouvernement a marqué sa volonté de voir disparaître les paiements en espèces auprès des administrations dans le rapport CAP 22, accompagnant la volonté des banques de ne plus avoir à assurer la distribution de billets. Alors que cette opération leur coûte (entretien des distributeurs, convoyeurs de fonds), elles facturent les autres moyens de paiements à leur clientèle.

La Banque centrale quant à elle, loin d'avoir un rôle neutre en la matière, favorise également la raréfaction de l'alimentation du territoire en monnaie fiduciaire. En effet, elle est passée en vingt ans de 200 à 37 caisses assurant la circulation

de billet de banque, et prévoit encore à une division par deux à trois de ce nombre à horizon 2023. Officiellement, ces baisses successives sont dues à l'industrialisation du tri des billets mais aussi à leur raréfaction. En réalité, la Banque de France a laissé cette mission être petit à petit externalisée et les convoyeurs Brink's et Loomi ont désormais une soixantaine de caisses propres.

Ceci fragilise la distribution d'espèces en la soumettant aux aléas de la rentabilité. Si l'un des membres de ce duopole venait à réduire son réseau, des pans entiers du territoire pourraient se voir privés d'accès aux espèces. Or, les citoyens n'y ont pas intérêt, comme nous le développerons dans une brochure à paraître prochainement. En effet, le billet offre de nombreux atouts : il protège la vie privée des citoyens, que ce soit de l'utilisation de leur données pour des démarches publicitaires ciblées comme ont pu le vivre certains étudiants utilisant des monnaies électroniques, comme de la notation des risques de leurs habitudes de consommation – qui permettrait ainsi « d'ajuster » des taux d'assurances par exemple.

Mais les espèces sont également un enjeu d'inclusion pour les populations les plus fragiles financièrement, notamment parce que c'est le seul moyen de paiement qui ne nécessite pas d'être bancarisé. Et malgré l'existence d'un « droit au compte », l'accès à un compte bancaire reste difficile pour les personnes migrantes ou sans domicile fixe. D'autres pays ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : aux États-Unis par exemple

Premier producteur de billets de l'Eurosystème, la Banque de France a produit, depuis le lancement en 2002 de la monnaie unique, un cumul de près de 24 milliards de billets €, soit 22,5 % du volume total imprimé à ce jour.

des élus démocrates militent pour une loi obligeant les enseignes commerciales à accepter les paiements en cash. Enfin, les espèces sont également un moyen de paiement résilient pouvant être utilisé même en cas de coupure de courant ou de réseau. De par la multiplication des événements climatiques extrêmes, cet atout est loin d'être négligeable, à moins de souhaiter revenir au troc.

Cet engouement des décideurs, publics ou privés, pour la disparition des billets de banque tiendrait-il d'un goût poussé pour la science-fiction et «l'innovation» ? Ou s'agirait-il simplement d'intérêts bien compris ?



# Congrès fédéral : ensemble, pour un avenir plus juste

**Du 30 mars au 3 avril prochain, la fédération des Finances CGT tiendra son 29e congrès à Gruissan dans l'Aude. Dans le contexte aussi difficile que riche de potentialités que nous connaissons, le congrès sera une étape démocratique majeure pour débattre de nos orientations et prendre des décisions afin de faire face aux enjeux de la période.**

**A**l'heure où le Ministère de l'économie et des finances et ses établissements sont dans l'oeil du cyclone des politiques libérales, il est essentiel de nous interroger sur nos propositions, d'inventer des réponses nouvelles pour faciliter les luttes et gagner sur nos revendications. Le congrès devrait réunir plus d'une centaine de délégué.e.s de l'ensemble de notre champ fédéral, actif ou retraité. Outre les débats et votes sur le rapport d'activité et les orientations de la fédération des Finances, deux tables rondes, avec intervenants extérieurs (sociologue, économiste, militants d'ONG...), seront organisées : la première sur les enjeux environnementaux et la seconde sur les militant.e.s de demain.

Le congrès est toujours un moment privilégié pour analyser le travail effectué au travers du rapport d'activité 2017-2020 (en analysant objectivement ses points forts mais aussi ses points faibles) : ces trois années écoulées ont été marquées par le prolongement des politiques régressives issues de l'affrontement capital-travail et la lamination méthodique de l'ensemble des conquêtes sociales.

L'accroissement des inégalités dans le monde avec une augmentation inquiétante de la précarité et de la grande pauvreté oblige des millions d'êtres humains à l'exode pour fuir les guerres, les bouleversements climatiques et la misère.

En France, les mesures ultra-libérales sont légions : coupes sombres dans les dépenses publiques et de nouveaux cadeaux en milliards d'euros d'exonérations sociales et fiscales profitant aux plus grosses entreprises sans contrepartie, et un cortège de mesures antisociales comme le blocage des salaires notamment pour les salariés du public, le projet de réforme régressive des retraites, et de l'assurance chômage.

Face à ce déchaînement contre le monde du travail, la tentation du renoncement peut être grande. Il est donc plus que jamais de la responsabilité de la CGT de participer à la transformation du quotidien et à la transformation de la société.

C'est dans ce contexte et avec ses objectifs, que les débats du congrès se tiendront : s'interroger sur nos missions économiques et financières, améliorer les conditions de travail de l'ensemble

des collègues, renforcer notre qualité de vie syndicale, sont quelques exemples fondamentaux de notre démarche syndicale et revendicative.

## COMBATTRE LA CRISE

La Fédération continuera son travail sur les missions indispensables exercées aux Finances.

## DES MISSIONS AU CŒUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La Fédération souhaite :

- travailler à la mise en place d'une fiscalité environnementale socialement juste et efficace, inscrite dans une réforme globale de la fiscalité ;
- Construire des propositions afin de développer les capacités de contrôle public de la norme afin de répondre aux besoins ;
- continuer à porter la création d'un pôle financier public orientant le financement de l'économie en faveur de l'environnement et des entreprises respectueuses des droits sociaux ;
- élaborer en lien avec les organisations CGT concernées le contenu et l'outil de

mise en œuvre d'une politique industrielle au service des travailleurs et travailleuses.

### POUR UNE FISCALITÉ PLUS PROGRESSIVE, PLUS TAXER LE PATRIMOINE ET LE CAPITAL

La Fédération poursuivra son travail pour une réforme de la fiscalité juste socialement et efficace économiquement. Elle continuera à promouvoir un système fiscal déclaratif et un mode de recouvrement de l'impôt sur le revenu uniquement assuré par l'État. C'est pourquoi elle s'oppose au Prélèvement à la Source.

La Fédération mènera un large débat sur la notion de foyer fiscal. La Fédération impulsera et participera à une réflexion sur la notion de gratuité des services publics.

### DES MISSIONS DE CONTRÔLE À RENFORCER

Aujourd'hui, les contrôles promus par l'administration sont allégés, externalisés et détériorés par l'impact des

suppressions d'emplois. Il est donc nécessaire de redéfinir l'action publique en n'exerçant plus une simple surveillance mais des enquêtes sophistiquées.

La Fédération entend donc :

- revendiquer l'exercice exclusif du contrôle économique par la puissance publique ;
- réaffirmer le rôle des administrations de contrôle en luttant contre la logique de partenariat avec les entreprises, des divers dispositifs de certifications ou d'auto contrôle ;
- revendiquer la nécessité d'une organisation nationale des contrôles permettant une mise en œuvre sur l'ensemble du territoire ;
- mettre en débat la nécessité de politiques de contrôle économique et financier européens unifiés d'un niveau suffisant pour éviter la mise en concurrence des administrations de contrôle ;
- lutter pour que le contrôle retrouve son sens positif et soit valorisé.

conditionner et d'orienter l'activité économique, mais il structure également de nombreux aspects de la vie sociale. Il est largement entre les mains d'acteurs privés, les banques, et les institutions chargées de l'encadrer, les banques centrales très à l'écoute des marchés financiers.

Il est donc urgent de mettre la création monétaire au service de l'intérêt général en prenant plusieurs mesures rapidement :

- conforter et élargir le secteur bancaire public en constituant un véritable pôle financier public au service de l'intérêt général et sous réel contrôle social ;
- séparer strictement les activités de détail des banques (dépôts, crédits, gestion des moyens de paiement), de leurs activités de marchés ;
- encadrer l'activité de crédit des banques de détail et ouvrir leurs conseils d'administration aux représentants des salariés et des usagers afin d'y faire prévaloir l'intérêt général

### LE TRAVAIL

La CGT fait de la réappropriation du travail par les travailleurs, de la réduction du temps de travail et de la revalorisation



du travail, la condition d'une nouvelle efficacité économique et sociale qui permettra de sortir durablement de la crise.

La Fédération des Finances CGT propose de redonner du pouvoir d'agir sur le travail. Il s'agit notamment de favoriser sur tous les lieux de travail :

- l'expression des agents sur leur travail: redonner la parole, les écouter, aider à la confrontation des idées, recréer du lien collectif, c'est une façon concrète de combattre la délégation de pouvoir et de se réapproprier notre travail ;
- l'élaboration de mesures de prévention primaire en amont de toute modification ;
- la mise en œuvre de cette démarche dans tout le syndicat.

### POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La Fédération des Finances CGT fait de la conquête de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité. Au travail, dans la vie, mais aussi dans nos organisations. Elle établira un rapport de situation comparée fédéral sur le modèle du rapport confédéral pour dégager des

propositions d'action à la direction fédérale. Elle mettra en œuvre une formation syndicale contre les violences pour les militant.es et syndiqué.es.

### MENER UNE CAMPAGNE POUR LES 32H PAR SEMAINE

La Fédération s'engagera pour une réduction organisée du temps de travail dans l'intérêt des salariés, cette réduction devant se traduire à la fois par du temps libéré et par la réduction du temps partiel imposé. Ce combat devra viser des avancées concrètes pour les salariés de notre champ.

La Fédération mènera également campagne pour la prise en compte dans le temps de travail du travail invisible :

- temps de trajets, heures écrêtées, droit à la déconnexion ;
- des créations d'emplois statutaires et un vrai plan de qualifications .

Contre la logique capitaliste, notre logique : des emplois pour accomplir les missions qui répondent aux besoins, à la proximité et à l'égalité en territoires.

Le niveau d'emploi doit partir du travail réel nécessaire pour répondre aux besoins, et ne doit donc pas être pré-terminé par une logique budgétaire.

### AUGMENTER LES RÉMUNÉRATIONS

La stagnation et le gel du point d'indice a amené une perte de 14,75 % de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 pendant que les grilles de rémunération se tassent. Pour les fonctionnaires et assimilés, la Fédération des Finances CGT propose notamment :

- des mesures de rattrapage des pertes intervenues les années antérieures et dans l'immédiat une augmentation de 300 euros pour tous, soit l'équivalent de 65 points d'indice ;
- l'intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut.
- Pour les salariés de droit privé :
- fixer le point de départ de la grille au minimum au niveau du SMIC revendiqué à 1.800 € brut, point de départ correspond au salaire minimum de première embauche d'un salarié sans qualification et sans diplôme ;
- déterminer dans les classifications et



les grilles, les modes d'équivalence entre les salariés diplômés et celles, ceux non diplômés qui ont acquis leur qualification par l'expérience, la validation, la formation continue ;

- déterminer les modes d'équivalence et de reconnaissance de la poly-compétence ;
- l'égalité d'accès à une promotion doit être garantie en lien avec les changements de qualification.

### AGIR CONTRE LES RISQUES DU TRAVAIL ET LES DISCRIMINATIONS

Aujourd'hui se confirme une dégradation historique des conditions de travail avec une intensification du travail, des réorganisations et des méthodes pathogènes imposées par les directions.

Les discriminations, et le harcèlement sont des risques majeurs au travail. La Fédération fera connaître les vingt-cinq critères reconnus par la loi et procédera à un recensement auprès des militants des cas de discrimination à partir de ces critères.

### POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE DU 21ÈME SIÈCLE

Depuis sa création, la Sécurité sociale a vocation à protéger l'ensemble de la population contre les aléas de la vie et les risques sociaux. Il est donc nécessaire de repenser le système de travail et de santé. La fédération propose de réaffirmer et d'améliorer les principes fondateurs que sont l'indépendance, l'universalité et la solidarité de notre système de sécurité sociale

### LA QUALITÉ DE VIE SYNDICALE

Le congrès devra aussi se questionner pour améliorer notre vie syndicale en abordant différents sujets pour faire mieux vivre le fédéralisme aux services des militants et syndiqués afin d'obtenir satisfaction sur nos revendications, notamment :

- en poursuivant et approfondissant nos coopérations avec la confédération

et les autres fédérations ;

- en renforçant les coopérations avec les mouvements associatifs et citoyens ;
- en travaillant à l'émergence de responsables à la vie syndicale dans tous les syndicats ;
- en menant une nouvelle campagne de syndicalisation et en renforçant la formation syndicale ;
- en développant une activité spécifique « Cadres » ;
- en continuant et améliorant notre activité juridique fédérale .

Le congrès se conclura par l'élection d'une nouvelle Direction fédérale qui élira en son sein un ou une nouvelle secrétaire général-e et une nouvelle ou un nouveau responsable à la politique financière.

**Et un seul slogan  
pour les années à  
venir : «Ensemble,  
pour un avenir  
plus juste ! »**



**La Fédération des  
Finances CGT c'est :**

- 14 syndicats
- 13 000 adhérent.e.s
- 47 % d'hommes, 53% de femmes
- âge moyen : 53 ans et 4 mois
- plus jeune : 20 ans
- plus âgée : 98 ans

# Égalité femmes-hommes: au travail et dans la vie

**Parce que les inégalités entre les femmes et les hommes au travail et dans la vie sont quotidiennes, le combat pour l'égalité doit être quotidien.**

## POUR UNE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU TRAVAIL

Non seulement, le ministère n'a pas une politique d'égalité à la hauteur, mais en plus, il accumule les décisions qui dégradent la situation des personnels féminins du ministère. Ainsi, les mobilités forcées institutionnalisées par les lignes directrices de gestion ministérielles impacteront très fortement les salariées du ministère. Aucune étude d'impact, aucune mesure de prévention n'ont été prévues dans les lignes directrices.

De plus, celles-ci viennent dans un contexte de restructurations généralisées qui, si nous ne les bloquons pas, entraîneront des mobilités massives. Or, les mobilités sont sources d'inégalités entre les hommes et les femmes.

Le nouveau plan ministériel sur l'égalité professionnelle 2020-2022 a la volonté affirmée de corriger les écarts de carrières et de rémunérations. Cela ne peut que nous satisfaire, tant nous bataillons

depuis des années pour des décisions concrètes de corrections.

Le problème est que ce plan n'apporte aucune mesure concrète, ni même aucun budget ; sans financement, comment revaloriser les filières à prédominance féminine dans lesquelles les primes sont plus faibles, dans lesquelles les grilles statutaires de rémunération ne correspondent pas aux qualifications exigées ? Ce que nous voulons dans l'immédiat à Bercy :

- La fixation d'objectifs chiffrés de réduction des écarts de carrière.
- L'application dans les grilles de rémunération et le régime indemnitaire du principe de traitement égal pour un travail de valeur égale (préconisation du Conseil Économique Social et Environnemental).
- La réduction de la part variable de la rémunération et l'augmentation du salaire indiciaire.
- Le rattrapage des écarts constatés entre emplois et filières avec un plan précis et un budget spécifique indépendant des dispositifs d'évolution professionnelle et des attributions de hausses salariales générales.

• La reconstitution des carrières pour celles qui ont subi une pénalisation due à une grossesse.

## ÉGALITÉ APRÈS LE TRAVAIL

L'égalité c'est aussi à la retraite, c'est pourquoi la CGT se bat pour une réforme des retraites féministe, pour cela il faut :

- Sanctionner les employeurs qui discriminent.
- Lutter contre la précarité et les temps partiels subis.
- Revaloriser les métiers à prédominance féminine.
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles et protéger les victimes.
- Des droits pour la maternité et la parentalité.

## ÉGALITÉ DANS LA VILLE

L'égalité c'est aussi dans la ville. C'est pourquoi nous défendons une analyse genre des budgets. En effet, en lisant un budget au regard du genre, on peut mieux identifier les ressources qui vont aux hommes et celles qui vont aux femmes. Il s'agit d'avoir une démarche intégrée, c'est-à-dire, d'avoir avant la prise de décision une évaluation de ses conséquences en termes d'égalité.

Pour aller plus loin, la brochure du Centre Hubertine Auclert :  
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/la-budgetisation-sensible-au-genre-guide-pratique>



# Un outil de transition écologique

**Dans les débats internationaux, européens et nationaux, la question du prix du carbone apparaît centrale tout comme les financements climat réellement affectés aux stratégies de réduction des GES et d'adaptation. La présentation de la loi de finances permet chaque année de prendre la mesure des affectations et transferts en faveur des transitions environnementales.**

Bien qu'intitulées par le gouvernement, « répondre à l'urgence écologique », les mesures budgétaires proposées ( transformation en prime du CITE, élargissement du chèque énergie, modification des dispositifs de prime à la conversion et de bonus/malus automobile, forfait mobilité durable...) sont loin de permettre l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris, des objectifs de développement durable incluant l'exigence de cohésion sociale.

## UN INSTRUMENT ÉCONOMIQUE QUI PEUT CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À condition de l'inscrire dans des évolutions plus globales de la fiscalité, elle représente en 2019 environ 58 milliards d'euros, soit plus de 5% des prélèvements obligatoires et 2,3% du PIB. L'augmentation des recettes est due en grande partie au rendement de la TICPE avec l'introduction d'une composante carbone en 2014 et au rapprochement des fiscalités sur l'essence et le diesel.

Des objectifs environnementaux n'ont été explicitement assignés à la fiscalité énergétique que récemment alors même que cette imposition est une imposition régressive en fonction des niveaux de revenus. Ainsi, selon le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), 20% des ménages les plus modestes consacrent 7,2% de leurs revenus aux dépenses énergétiques contre 2,1% pour les ménages les plus aisés. La fiscalité énergétique pèse également davantage sur les ménages ruraux et périurbains que sur les ménages des grands centres urbains en raison des déplacements routiers contraints effectués pour le travail et la vie quotidienne. Le CPO note que la part de la fiscalité dans les dépenses énergétiques de transport est beaucoup plus élevée (61%) que pour les dépenses énergétiques de logement. Ces constats ont conduit le gouvernement après la crise sociale de 2018 à proposer le gel de la trajectoire de la fiscalité carbone en loi de finances 2019, mesure reconduite pour 2020.

Pour autant, la question d'une tarification du carbone de nature à réduire les émissions de GES demeure posée.

**POUR LA CGT, IL FAUT REPLACER LA FISCALITÉ CARBONE DANS UNE STRATÉGIE FISCALE D'ENSEMBLE SOCIALEMENT JUSTE ET EFFICACE.**

Au-delà du taux, la question de l'injustice de l'assiette de la taxe carbone a été posée avec force lors de la crise de 2018. Cette fiscalité environnementale vise à modifier les comportements, elle doit donc être incitative : il faut favoriser les activités économiques ayant une empreinte écologique faible.

## AU NIVEAU EUROPÉEN

La dimension européenne est également très présente : la révision de la directive sur la taxation de l'énergie s'impose articulée à de nouvelles règles pour les marchés d'échanges de permis instaurant dans un premier temps un prix plancher du carbone.

Toutes ces questions méritent un large débat public et des choix politiques



## Répartition des émissions selon les principales catégories source en France en 2017 (périmètre du protocole de Kyoto)

<b>Toutes</b>	<b>465</b>
<b>Energie</b>	<b>327</b>
<b>Agriculture</b>	<b>76</b>
<b>Industrielles</b>	<b>44</b>
<b>Déchets</b>	<b>17</b>

*Sources en Mt par CO2*

réellement transformateurs pour une véritable évolution de notre modèle de développement compatible avec les transitions écologiques à construire. La fiscalité environnementale n'a ni la vocation ni la capacité de financer la transition écologique mais elle peut constituer un instrument de financement donnant de la visibilité et de la lisibilité dès lors qu'une cohérence dans les financements publics est recherchée avec la réduction des dépenses fiscales défavorables à l'environnement et au climat.

Concernant les ressources fiscales, la restructuration des réseaux comptables aux finances DGFIP et DGDDI affectera à

court terme le recouvrement et surtout le contrôle de plusieurs outils de fiscalité environnementale comme la taxe spéciale sur certains véhicules routiers (TSVR) dite taxe à l'essieu.

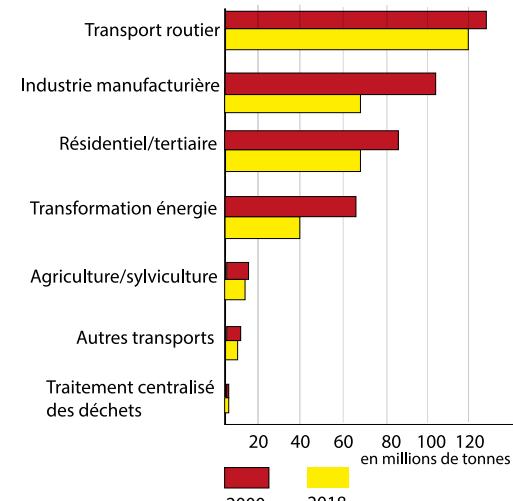
Selon les travaux réalisés par I4CE, institut dédié au climat fondé par la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Agence Française de Développement, les financements climat actuels sont insuffisants pour respecter la trajectoire de réduction des émissions de GES. I4CE chiffre les investissements réalisés en 2018 à 45,7 milliards d'euros répartis essentiellement entre efficacité énergétique (19,5), infrastructures durables (11,4),

renouvelables 7,5). Dans ce panorama, les pouvoirs publics contribuent pour moitié. Cette contribution publique devrait augmenter de 7 à 9 milliards d'euros d'ici 2023 permettant un investissement supplémentaire entre 15 et 18 milliards d'euros chaque année d'ici 2023.

Ces travaux posent avec force le rôle des banques et institutions financières et plus particulièrement de la banque centrale.

La fédération se propose de revenir sur ces questions dans ses prochaines publications.

### *Emissions de CO2 par activité en 2000 et 2018*



Source INSEE, Citepa, rapport de Secten mai 2019



# Fin des CHSCT : quel avenir pour la santé au travail ?

**Après la suppression des CHSCT dans le secteur privé avec la loi « Travail », c'est maintenant au tour de nos administrations de supprimer ces instances avec la loi de transformation de la fonction publique. Parue au journal officiel le 7 août 2019, la loi est un véritable copier-coller de la loi Travail avec la création d'une instance unique le Comité Social d'Administration – Comité Social et Economique dans le privé- qui cumule les prérogatives du comité technique et du CHSCT.**

L'opération de fusion vise à réduire le nombre de représentants des personnels et les moyens des organisations syndicales au prétexte d'une simplification et d'une amélioration du dialogue social. Dans les grandes entreprises, cette nouvelle organisation éloigne les élus des personnels, des réalités les plus proches des salariés et favorise un syndicalisme institutionnel coupé du terrain.

La concertation sur le thème du CSA qui va s'engager ce semestre va être décisive. la Fédération a posé en préalable à toute discussion, le maintien d'un niveau identique de droits, de garanties et de moyens, car c'est encore un réseau important et original d'acteurs et de moyens dont nous disposons et que nous devons préserver tous ensemble : un

budget annuel déconcentré de 15,6 Millions d'euros, ce qui n'existe pas dans les autres ministères. Un corpus de missions, de métiers interdisciplinaires de plus de 400 agents: 117 médecins de prévention, 13 assistants régionaux, 31 infirmiers, 2 secrétaires médicales 23 inspecteurs santé et sécurité au travail, 4 ergonomes, 58 secrétaires animateurs de CHSCT, un service social avec 15 conseillers techniques dont 14 régionaux, 143 assistants dont 19 interministériels.

Ce sont aussi 105 CHSCT dont 44 inter-directionnels sur tout le territoire avec au total 614 mandatés titulaires et 614 suppléants dont 166 titulaires et 166 suppléants pour la CGT. 19 CHSCT spéciaux avec 113 titulaires et suppléants dont 28 titulaires et 28 suppléants pour la CGT. Ce réseau constitue une force

organisée pour défendre nos droits et représente une richesse professionnelle irremplaçable de nos métiers, nos savoirs faire et de nos missions.

La mise en place du CSA n'interviendra qu'à la fin 2022, après de nouvelles élections professionnelles. En attendant cette échéance, le législateur a prévu que « les comités techniques sont seuls compétents pour examiner l'ensemble des questions afférentes aux projets de réorganisation de service ». Certaines directions qui ne respectaient pas déjà le cadre du CHSCT vont bien s'empêtrer de faire valoir cette disposition pour mettre en place rapidement sans aucune discussion les restructurations .... sauf que l'obligation légale de sécurité de l'employeur demeure, c'est-à-dire que le chef de service est bien responsable de la santé physique et mentale de ses agents et à ce titre il doit prendre toutes les dispositions nécessaires et de notre point de vue c'est là que tout commence...c'est ainsi que la réunion des comités techniques avec l'apport de tous les acteurs préventeurs doit redonner la main aux agents concernés sur leur travail et permettre la discussion sur l'organisation du travail.

Toutes ces mutations en cours nous invitent à « disputer » l'organisation du travail, à se réapproprier le travail pour redonner tout son sens à nos missions de service public.  
Bonnes luttes !



© Olivier Le Moal - stock.adobe.com // CGT Finances

# Le logement social en France

**L**e logement social en France est destiné à des personnes dont les revenus n'excèdent pas certaines limites. Le logement a pris une part de plus en plus importante dans les dépenses de consommation des ménages, autour de 30% en moyenne, mais avec des disparités considérables selon les couches sociales. En effet, les plus pauvres dépensent en moyenne plus que les plus riches pour leur logement.

## LE LOGEMENT EST UN REFLET ET UN ACCÉLÉRATEUR DES INÉGALITÉS SOCIALES

Selon les pays, l'importance du logement social est très variable, mais on remarque que la France par rapport à d'autres pays d'Europe en comporte moins que la majorité des autres.

Dans le rapport annuel de la fondation Abbé Pierre « état du mal-logement en France » il est observé que le logement c'est aussi 4 millions de personnes mal logées, que ce soit des personnes sans domicile ou dont la résidence principale est une chambre d'hôtel, ou encore des

personnes habitant chez des « tiers ». Dans ces 4M on trouve aussi des personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles (privation de confort, surpeuplement) et encore des résidents de foyers de travailleurs migrants. Le rapport fait ensuite état de 12 millions de personnes en situation de fragilité, que ce soit des locataires ou des propriétaires.

## LE MAL-LOGEMENT EST UN FLÉAU SOCIAL QUI TOUCHE PLUS DE 14 MILLIONS DE PERSONNES EN FRANCE

Il s'inscrit dans un contexte de montée de la pauvreté, du chômage, de la précarité, des politiques des bas-salaires et est le fruit d'un long processus de plusieurs décennies de désengagement régulier de l'État.

Et pourtant la garantie d'un logement pour tous est un élément majeur du vivre ensemble, de l'intégration et de la cohésion sociale dans notre société.

Le logement devrait être un droit, l'État doit être le garant de ce droit sur tout le territoire, une des propositions de la

CGT pour y parvenir est un grand service public de l'habitat et du logement. Il aurait pour mission de mettre en œuvre et de garantir une production de logements suffisante, prenant en compte les évolutions techniques de construction pour un développement durable, une réhabilitation thermique du parc de logements existants avec des financements adaptés aux besoins.

Il est également nécessaire de produire plus de logements publics locatifs sociaux dans notre pays. Ils doivent être de qualité et bénéficier d'un financement conséquent de l'État. La nouvelle baisse du taux de rémunération du livret A n'est pas pour rassurer. En effet les fonds pour financer le logement social proviennent essentiellement de la ressource des livrets A centralisée à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Soyons ambitieux, exigeons un logement décent pour tous, un montant de la quittance (loyers et charges) qui n'excède pas 20% des revenus, une revalorisation de allocations (logement, APL), la construction de logements sociaux de qualité, financés par l'Etat, et un grand service public de l'habitat et du logement.





**J'ai le pouvoir  
de protéger  
mon activité  
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,  
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger  
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
c'est un engagement de tous les instants.**

C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre  
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés  
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

**Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**

Assurances  
Banque  
Santé

**Essentiel pour moi**



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

**MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.**  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).